

Le reste (5%) est attribuable à l'oxyde d'azote, à l'ozone atmosphérique et à d'autres gaz à effet de serre¹⁶.

1.33 À notre avis, deux importantes observations peuvent être faites à partir de ces données :

- a) Au Canada, les CFC et (si les données du WRI sont exactes) le méthane sont les principaux responsables du réchauffement de la planète. Ils représentent au-delà de la moitié de nos émissions nettes dans l'atmosphère.
- b) Les mesures énergiques prises au Canada et ailleurs dans le monde pour éliminer l'utilisation des CFC contribuent tout autant à résoudre le problème du réchauffement de la planète qu'à protéger la couche d'ozone.

1.34 Le Comité *n'en conclut pas* pour autant qu'en éliminant l'utilisation des CFC, le Canada fait un effort suffisant pour résoudre le problème du réchauffement de la planète. Si les émissions de CFC calculées pour le Canada en 1987 étaient éliminées *et que celles des autres pays continuaient à être prises en considération*, le Canada se classerait à peu près au même rang dans le *Greenhouse Index* du WRI : au lieu d'être le 11^e producteur net de gaz à effet de serre, il serait le 13^e. Prises séparément, nos émissions de gaz carbonique ou de méthane contribueraient à ranger notre pays parmi les 30 premiers, si l'on tient compte des émissions *totales* de gaz à effet de serre des autres pays. Force nous est donc de reconnaître la nécessité de s'attaquer aux problèmes, beaucoup plus complexes et difficiles, des émissions de gaz carbonique et de méthane avec la même détermination que celle déployée dans le cas des CFC.

D. LE RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE EST BEAUCOUP PLUS QU'UN PROBLÈME ENVIRONNEMENTAL

1.35 Comme nous venons de l'indiquer, les sources d'émissions de gaz à effet de serre sont nombreuses et diversifiées au Canada : combustibles fossiles, systèmes d'échappement des véhicules, élevage de bétail, utilisation de CFC, fuites de gazoducs, cimenteries, défektivité des systèmes de chauffage résidentiels, commerciaux et industriels, etc.

1.36 De même, si les conséquences régionales du réchauffement de la planète demeurent encore incertaines, elles seront probablement graves : augmentation de la fréquence des sécheresses dans les Prairies, hausse du niveau de la mer susceptible de se répercuter sur les basses régions côtières comme le delta du Fraser, réduction considérable des glaces marines, forte pression sur les ressources forestières. Ce ne sont là que quelques-unes des conséquences que nous devons subir si, comme on le prévoit, la concentration de CO₂ dans l'atmosphère vient à doubler.

1.37 Il s'ensuit que la portée des politiques et des mesures visant à faire échec à cette menace doit tenir compte à la fois des sources d'émissions et de la nature des conséquences prévues. Le mandat du Comité porte sur l'environnement, mais la question du réchauffement de la planète échappe à la définition habituelle du terme «environnement». Conscient de cette lacune, le Parlement a eu l'heureuse idée, en avril dernier, de réunir pour un forum parlementaire extraordinaire sur les changements climatiques dans le monde les membres de huit comités permanents : Agriculture; Énergie, mines et ressources; Environnement; Forêts et pêches; Santé et bien-être social, affaires